

LA CFDT RECHERCHE EPST C'EST QUOI ?

A la CFDT Recherche EPST, nous considérons tous les personnels comme des acteurs d'une société et d'un système de la recherche en constante évolution. Parce que vous êtes les premiers témoins des dysfonctionnements de votre environnement, nous portons votre expertise et plaçons vos revendications au cœur de nos actions.

Nous sommes un syndicat inter catégoriel qui prend en compte tous les personnels, titulaires ou non, et syndiqués ou non, sans opposer les intérêts des catégories, les ingénieurs, techniciens et chercheurs, des organismes nationaux de recherche (CNRS, Ined, Inserm, Inria). Dans le cadre de la Fédération CFDT Education, Formation, Recherche Publiques, il fonctionne en synergie avec la composante universitaire de la recherche. Dans le cadre de la Confédération CFDT, nous sommes en relation avec les autres secteurs d'activité de la société.

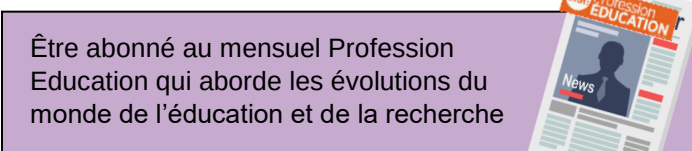
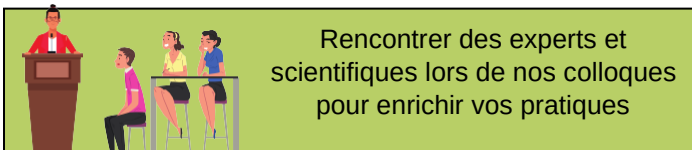
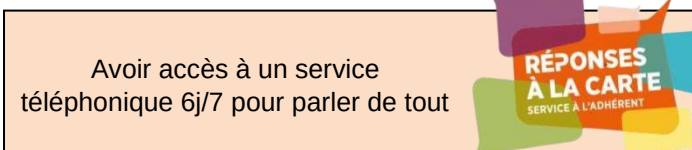
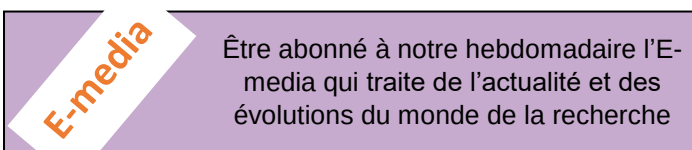
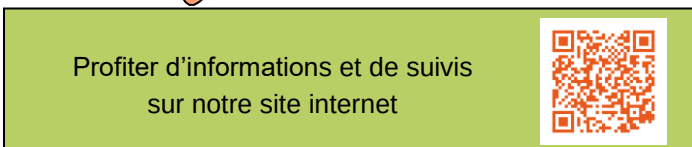
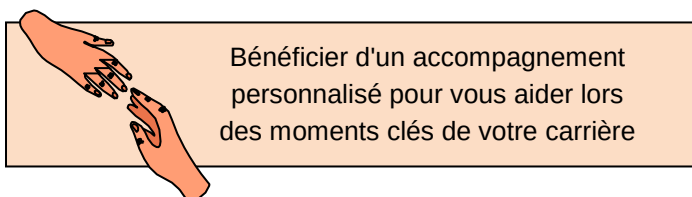
La CFDT Recherche EPST a obtenu aux élections professionnelles en 2022, 27,55 % des votes au CNRS, 40 % à l'Inria et 38,9% à l'Inserm. Désormais, notre syndicat est majoritairement représenté dans toutes les instances nationales et régionales des principaux Organismes Nationaux de Recherche

NOUS SOMMES UN SYNDICAT DE PROXIMITE : Parce que nous refusons que d'autres décident à votre place, les militants experts de la CFDT Recherche EPST siègent dans les instances stratégiques des établissements.

Présents dans toute la France, nous vous écoutons et vous accompagnons pour vous défendre individuellement et collectivement, de votre lieu de travail à votre ministère.

*Rejoindre la CFDT Recherche EPST, c'est rejoindre un syndicat capable de regarder la réalité pour mieux la transformer, un syndicat reconnu et crédible qui vous accompagne tout au long de votre carrière et même au-delà.
Rejoindre la CFDT Recherche EPST c'est aussi rejoindre la CFDT, premier syndicat de France*

ADHERER A LA CFDT RECHERCHE EPST, C'EST



ET BIEN PLUS ENCORE ...

C'est aussi soutenir financièrement la CFDT qui dépend des cotisations des adhérents pour vivre et se développer



LES IDÉES REÇUES SUR LE SYNDICALISME

Se syndiquer ça coûte cher !

FAUX Le montant de la cotisation est fixé à 0,75 % du salaire net mensuel. La cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation.

Se syndiquer et militer sont deux choses différentes

VRAI Si tout adhérent a le droit de militer, ce n'est en rien une obligation.

Se syndiquer, c'est prendre des risques pour sa carrière

FAUX Le fichier des adhérents est confidentiel. L'affirmation de l'appartenance à un syndicat est la seule responsabilité de l'adhérent lui-même.

Se syndiquer, c'est faire grève si on veut

VRAI Si la grève est un droit, travailler en est un autre. Une organisation syndicale ne peut pas contraindre un adhérent à faire grève.

Une fois adhérent, c'est pour la vie !

FAUX Chaque adhérent peut, à tout moment, arrêter son adhésion et ses prélèvements bancaires directement depuis son espace adhérent CFDT.

section Auvergne Rhône Alpes
CFDT Recherche EPST
CNRS - Inserm - Inria - INED

À qui s'adresser ?

Gilles BERHAULT : gilles.berhault@ircelyon.univ-lyon1.fr

Franck LAVENNE : franck.lavenne@cermep.fr

Elus en région :

CNRS DR7

- **F4SCT** : Gilles Berhault, Audrey Marchetti, Florent Tournus, Audrey Vezian
- **CRDPS** : Gilles Berhault, Audrey Marchetti

Inserm Rhône-Alpes Auvergne

- **F4SCT** : Frédéric Bonnefoi, Sandrine Curtet, Sylvain Hypolite

Inria

- **F3SCT Lyon** : Eric Tannier
- **F3SCT Grenoble** : Nicolas Holzschuch

Se syndiquer

Pour quoi faire et avec qui ?

Pour défendre tous les personnels : syndiqués et non syndiqués, titulaires et non-titulaires.

Pour se faire entendre au sein du laboratoire : avec les militants CFDT au Conseil de Laboratoire et dans ses Commissions.

Pour traiter un problème concret de conditions de travail, de congés, de conflit avec un supérieur hiérarchique, de droit syndical : avec les militants de la section syndicale locale.

Pour une question concernant les promotions, les concours, les demandes de temps partiel, les sanctions : avec nos élus dans les différentes instances.

Pour faire des propositions et défendre les statuts, l'emploi, la formation permanente, l'hygiène et la sécurité : avec nos élus au CSA, aux F3SCT, avec nos représentants syndicaux dans le cadre du dialogue social avec la Direction des établissements et le Ministère.

Pour réfléchir et débattre sur des problèmes de société, pour défendre une idée de la recherche publique : ensemble, en section locale, mais aussi en conseil syndical national. Ensemble, pour chercher et avancer vers des solutions humanistes.

Le syndicat renseigne, donne des références, indique l'interlocuteur le plus qualifié. Il est l'avocat par ses interventions dans les cas particuliers comme la défense collective.

Nos élus nationaux

